L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.



## PETITES ANNONCES.

**QUICONQUE** veut voir s'exécuter un de ses vieux, sans l'aide des ciseaux de bonne ouvrière et des voudous peut s'adresser à Mme Geneviève, rue Claiborne, entre l'Avenue Washington et la rue Musique, 3e district, dans le voisinage de l'église St-Roch. nov19—1f

**MME JACOB**, 188 Canal, Salon de coiffure et coupe de cheveux pour dames enfants. 23 oct.—dim.

**PERDU**—Deux actions du fonds-capital de la Compagnie d'Assurances Teutonia, certificat No 57, daté le 27 juin 1876, au nom de Wm Schale. Le public est, par le présent, prévenu de ne pas négocier les dites actions. 17 nov—17 21 27

**LES personnes** voulant se défaire de meubles antiques, peintures, vases, porcelaines, cristaux, objets en bronze et objets d'art, trouveront un acquéreur qui paiera le prix le plus élevé en s'adressant au No 129 rue de Chartres. Lewis & Bernard. 2 juil—1f

### DEMANDES D'EMPLOI.

**UN jeune homme** parlant trois langues : le français, l'anglais et l'allemand désire une place dans une maison bourgeoise, pour servir à table et se rendre généralement utile. Bonnes références.—Emile Terrié, 129 rue de Chartres. 19 nov—7 f

### DEMANDES.

**ON demande** une bonne cuisinière blanche immédiatement. Nos 46 et 48 rue Français. 19 nov—1 f.

**ON demande**—Une cuisinière, pour une petite famille. S'adresser au No 291 rue Royale. 19 nov—2f

**ON demande**—Une domestique créole pour cuisine et ménage, 153 Carondelet. 19 nov—1f

### A VENDRE.

**BUVETTE à vendre** ; bonne localité. S'adresser Jackson Brewing Co. 19nov—3f

### A LOUER.

**A LOUER**—Cottage No 311 rue Dumaine, entre Ursulines et Desbigny, ruisseau 7 chambres. Danziger & Stern, 59 Carondelet. 10 nov—7f

## AVIS DE SUCCESSION.

**Succession de Mme Mary L. Brasseau.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 37,891—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par John Valette, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
18 nov—18 23 26

**Succession de William Stuart vs John Klein et als.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 36,452—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par William E. Huger, liquidateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologués et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
15nov—15 19 24

**Succession de Nicholas Dabovich.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 40,661—Division C—Attendu que J. B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Nicholas Dabovich, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
14 nov—14 18 23

**Succession de Geo. B. Canby.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 39,965—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par James Fahey, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
14 nov—14 18 23

**Succession de Miss Mary Maloney.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 39,119—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par J. B. Vinet, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
11 nov—11 15 19

**Succession de Lorenzo Post.**

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 40,111—Division A—Attendu que Richard Fraskin Post a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Lorenzo Post, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
7 nov—7 11 16

**Succession de Louis A. Duckert.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 40,008—Division C—Attendu que Edward T. Duckert a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Louis A. Duckert, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
8 nov 8 12 17

**Succession de Joséphine Fryer.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 40,505—Division D.—Attendu que Newton Y. Fryer a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Joséphine Fryer, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
18 nov—18 23 26

**Succession de William Stuart vs John Klein et als.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 36,452—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par William E. Huger, liquidateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologués et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
15nov—15 19 24

**Succession de Nicholas Dabovich.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 40,661—Division C—Attendu que J. B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Nicholas Dabovich, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
14 nov—14 18 23

**Succession de Geo. B. Canby.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 39,965—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par James Fahey, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
14 nov—14 18 23

**Succession de Miss Mary Maloney.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 39,119—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par J. B. Vinet, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
11 nov—11 15 19

**Succession de Lorenzo Post.**

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 40,111—Division A—Attendu que Richard Fraskin Post a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Lorenzo Post, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
7 nov—7 11 16

**Succession de Louis A. Duckert.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 40,008—Division C—Attendu que Edward T. Duckert a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Louis A. Duckert, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
9 nov—9 14 18

**Succession de Jacob Imhof.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 39,476, Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Charles Imhof, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
9nov—9 14 18

**Succession de Francis J. Roth et Mme Mary Ursula Roth.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 38,277—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Jeremiah J. Roth, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
9 nov—9 14 18

**Succession de John Thurman et Mme Mme Trainor en veuve décédée.**

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 10,020—Division E.—Attendu que Richard F. Thurman a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession des feus John Thurman et Mme Rose Trainor en veuve décédés intestats; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
9 nov—9 14 18

Tirage de la Loterie de l'Etat e la Louisiane.
POUR LE 18 NOVEMBRE—CLASSE No 374
Tirage de 4 heures P. M

| Unités | Dizaines | Centaines | Mille | Unités | Dizaines | Centaines | Mille | Unités | Dizaines | Centaines | Mille |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 23 | 56 | 59 | 16 | 42 | 1 | 22 | 76 | 34 | 43 | 19 | 58 |

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et jour seulement dans les salons de la Compagnie.
En témoignage nous apposons notre signature.
J. A. A. ROUSSEAU.
EDGAR PILLIÉ.
Commissaires.
Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos agences.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!
PLUS D'UN DEMI MILLION DISTRIBUÉ.
L. S. L.
Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane
Incorporée par la Législature, dans un but charitable. Par un VOTE POPULAIRE ÉNORME sa franchise a été faite partie de la présente Constitution d'Etat adoptée le 2 décembre A. D. 1879.
Capital action.....$1,000,000
ATTENTION.
Après le 1er janvier 1894, nos tirages auront lieu à Puerto Cortes, Honduras, Amérique Centrale, d'après et en vertu d'un contrat pour vingt cinq ans avec ce gouvernement. Ces tirages auront lieu mensuellement comme auparavant. Il n'y aura aucun changement dans la direction et aucune interruption dans les affaires.
PAUL CONRAD, Président.
Les grands tirages extraordinaires sont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et sont tous tirés en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.
Renommée depuis vingt ans, par l'intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestée ainsi qu'il suit :
Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui nous ont donnés satisfaction et jouissant de la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans sa annonce, de ce certificat, auquel nous signons de nos noms officiels.
GRAND LOT:
$150,000
100,000 Numéros dans l'Urne
LISTE DES LOTS
1 Lot de...$150,000, soit $150,000
1 Lot de... 40,000,.. 40,000
1 Lot de... 20,000,.. 20,000
1 Lot de... 10,000,.. 10,000
2 Lots de 5,000,..... 10,000
5 Lots de... 2,000,..... 10,000
25 Lots de... 600,..... 15,000
100 Lots de... 400,..... 40,000
200 Lots de... 200,..... 40,000
300 Lots de... 120,..... 36,000
500 Lots de... 80,..... 40,000
PRIX D'APPROXIMATION
100 Lots de $200, soit..... $20,000
200 Lots de... $120, ..... 12,000
100 Lots de... 80, ..... 8,000
PRIX TERMINAUX.
999 Lots de $40, soit..... $39,960
999 Lots de $40, ..... 39,960
3,434 Lots se montant à..... $530,920
PRIX DU BILLET:
Billets entiers, $10; Demi Billets, $5; Cinquièmes, $2; Dixièmes, $1; Vingtièmes, 50 cents; Quarantièmes, 25 cents.
Prix pour les clubs, 5% billets entiers en leur équivalent en fractions pour $50.
TAUX SPÉCIAUX POUR LES AGENTS
AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.
IMPORTANT.
ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS,
PAS MOINS DE CINQ PIASTRES.
Sur lesquelles nous paierons tous les frais et nous payons d'avance les frais d'express sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS, envoyés à nos correspondants.
Adresse à PAUL CONRAD.
Nouvelle-Orléans, Lne.
Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.
Le Congrès ayant passé des lois défendant le service de la mails à toutes les Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots.
Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités après chaque tirage au nombre voulu, par Express, aux frais nous-mêmes.
En achetant un Billet de la LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE voyez que le Billet soit daté à la Nouvelle-Orléans, que le Lot tiré a son numéro soit payable à la Nouvelle-Orléans ; que le Billet soit signé par PAUL CONRAD, Président ; qu'il soit endossé avec les signatures des Gérants G. T. BEAUREGARD, J. A. EARLY et W. L. CARRERE ; que le Billet soit signé par les quatre Banques Nationales, par l'entremise de leurs Président, de payer n'importe quel lot présenté à leurs comptoirs.
Il y a tant de systèmes inférieurs et malhonnêtes à vendre sur le marché pour lesquels les vendeurs reçoivent d'énormes commissions, que les acheteurs doivent y faire attention, et se garder de toutes part avoir des BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et pas d'autres. Ils vaulent la chance d'un sous.
Scientific American Agency for
PATENTS
CAVEATS, TRADE MARKS, DESIGN PATENTS COPYRIGHTS, etc.
For information and free Handbook write to MUNN & CO., 361 BROADWAY, NEW YORK. Oldest bureau for securing patents in America. Every patent is taken out by us is brought before the public by a notice given free of charge in the
Scientific American
Largest circulation of any scientific paper in the world. Splendidly illustrated. No cost for the intelligent. Terms, $3 a year; $1.50 six months. Address, MUNN & CO., PUBLISHERS, 361 BROADWAY, NEW YORK.

## ANNONCES JUDICIAIRES.

### VENTES PAR LE SHERIFF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente de l'intérêt dans une propriété de valeur améliorée dans le Quatrième District.**

Mme Abraham Mayer vs. Louis E. Tyler.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No 40,516.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi décerné par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente, à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, entre les rues St Charles et Carondelet (anciennement Apollon) et Philip, désignés comme lots Nos 15, 16, 17 et 20, sur un plan dressé par Grant, voyer, daté le 2 avril 1848, déposé pour qu'on s'y réfère au bureau de Felix R. Baud, ex-notaire, les dits lots mesurant comme suit, à savoir: le lot No 15 mesure trente et un pieds six pouces de face à la rue St-Charles sur cent quarante-sept pieds sept pouces et deux lignes de profondeur entre lignes parallèles ; les dits lots 16 et 17 sont contigus l'un à l'autre et mesurent chacun quarante et un pieds six pouces de face à la rue St-Charles sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles et le dit lot No 20 mesure vingt-sept pieds huit pouces de face à la rue Philip, vingt-sept pieds sept pouces et deux lignes de large dans le fond arrière et un pieds trente et deux lignes de profondeur sur la ligne de côté adjacente aux lots 16 et 17 et cent dix-neuf pieds quatre pouces de profondeur sur la ligne de côté ; toutes mesures améliorées.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
18 nov—19 24—déc 1 8 15 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente de propriétés du Sixième District.**

Finley & Brunswig vs Leo C. Pares et Mme Mary J. Finegan, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 35,765.—En vertu d'un alias writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon. Geo. G. Fredrichs, Juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse St-Charles, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St Charles, entre les rues Gravier et Commune, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 13 décembre 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° **Un lot de terre** situé dans le Sixième District de cette ville, étant le lot No 12 du lot No 253, borné par les rues Pritanée, Octavie, Perrier et l'avenue Peters, et mesurant trente pieds de face à la rue Pritanée sur une profondeur de cent pieds entre l'encloignure des rues Prytanée et Octavie.

2° **Deux lots de terre**, étant les lots Nos 148 et 149, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No 149, borné par les rues Jersey, Marengo, Laurel et Constantinople, et mesurant chacun trente pieds de face sur une profondeur de cent vingt-cinq pieds. Le lot No 1 forme l'encloignure Jersey et Marengo.

3° **Un lot de terre**, situé dans le Sixième District de cette ville, étant le lot No 16 de l'Ilet No 101, borné par les rues Toledano, Jersey, Chippewa et l'avenue de la Louisiane et mesurant vingt-sept pieds de face à la rue Jersey sur une profondeur de cent vingt-sept pieds dit pouces.

4° **Une certaine portion de terre** située dans le Sixième District de cette ville dans l'Ilt No 44, borné par les rues Perrier, Prytanée, Arabella et l'avenue Nashville, et mesurant quarante pieds de face à la rue Prytanée, sur une profondeur de trois cents pieds.

5° **Un lot de terre** situé dans le Sixième District de cette ville, étant le lot No 571 borné par les rues St George, St André, Dufossat et Valmont.

Ensemble avec toutes les améliorations, etc., sur les dites propriétés.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
10 nov—10 17 24—déc 1 8 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente d'une propriété de valeur améliorée, au coin des rues Camp et Troisième, dans l'Ilet borné par les rues Camp et les rues Magazine et Deuxième.**

H. H. Hall, exécuteur testamentaire, vs James J. Schmidt.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 40,316.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 22 novembre 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

**Un certain morceau ou certaine portion de terre** avec les bâtisses et améliorations y s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Camp, Magazine, Deuxième et Troisième, désigné par la lettre A sur une esquisse d'arpentage faite par C. A. Deslonde, décédé, voyer, en date du 1er novembre 1867 et annexée pour qu'on s'y réfère, à un acte passé pardevant W. J. Castell, ex-notaire, en cette ville, le 18 juillet 1884. Laquelle dite portion de terre forme l'encoignure des rues Camp et Troisième, et mesure en mesure anglaise quatre-vingt pieds de face sur quatre-vingt pieds de face rue Troisième, quatre-vingts pieds trois pouces et une demi ligne de large dans le fond court, député voyer, et quatre-vingt six pieds dix pouces et deux et trois-huitièmes de lignes sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue Magazine et cent vingt pieds six pouces et sept lignes de profondeur et face à la rue du Camp, le tout plus ou moins.

Ladite portion de terre est composée d'une partie des quatre lots primitifs numérotés onze à quatorze inclusivement, sur un plan dressé par H. Boehmen, voyer, en date du 23 février 1846 et déposé comme plan No 42 au bureau de G. R. Stringer, ex-notaire en cette ville. Et que la même propriété a été par défendeur acquis par achat de Wm W. Huck par un acte passé pardevant Wm O. Hart, un notaire en cette ville, le vingt-deux janvier jour d'avril sept-huit cent quatre-vingt-neuf.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
20 oct—20 27—nov—3 10 17 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Une rare occasion pour un placement très remarkatif.**

**Vente par le Shérif**

**De l'établissement et du contenu et les installations d'une grande manufacture de savons, etc, etc.**

**Dans l'affaire de**

Geo. W. Doll et als vs J. J. Weiss Manufacturing Co., Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 40,434—En vertu d'un ordre de vente, daté le 10 décembre 1893, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le VENDREDI, 24 novembre 1893, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

**A l'encoignure des rues Magnolia et Première.**

Le tout et principalement les machines, installations attirails et tout ce qui y appartient, consistant en une manufacture de savon que contient et qui se trouvent sur la dite-propriété, comprenant une ma bine à vapeur, chaudières, réservoirs, bouilloires, pompes, paletes, machines, à couper, étagères à savon, moulures, pressoirs, tamis, toilez et autres articles variés en usage dans une manufacture de savon.

Aussi 2 chevaux gris, 1 jument, 1 mule, 1 float, 2 wagons et un lot de harnais.

Aussi un grand lot de produits en usage pour manufacturer du savon, une grande quantité de suif, huile, fragments, paillettes, bois de charpente, bois gras, folin, etc.

Le tout conformément à un inventaire déposé à m. m bureau.

Aussi un lot de comptes ouverts d'après une liste enregistrée.

N.B.—Le tout ci dessus sera offert en bloc et vendu en masse ensemble avec le privilège, à partir de deux ans de la formation de la susdite compagnie, d'acheter les deux lots de terre sur lesquels la dite manufacture est située et situés étant dans l'Ilet borné par les rues Magnolia, Première, Clara et Seconde; 4 $450 par lot, les bâtisses qui s'y trouvent devant être prises pour un prix qui sera fixé par des estimateurs et des parties désintéressées, etc, et au cas où la dite propriété ne serait pas vendue en entier, alors elle sera offerte et vendue au détail.
Conditions.—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
12 nov—12 13 14 17 20 24

### VENTES PAR LE CONSTABLE.

Clement Dabezies vs. Dominique Ayenne.

DEUXIEME COUR DE CITÉ de la Nouvelle Orléans.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Ernest Morel, Juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, en face du court, député voyer, en date du 1er novembre 1867 et annexée pour qu'on s'y réfère, à un acte passé pardevant W. J. Castell, ex-notaire en cette ville, le 18 juillet 1884. Laquelle dite portion de terre forme l'encoignure des rues Camp et Troisième, et mesure en mesure anglaise quatre-vingt pieds de face sur quatre-vingt pieds de face rue Troisième, quatre-vingts pieds trois pouces et une demi ligne de large dans le fond court, et un pieds trente et deux lignes de profondeur sur la ligne de côté adjacente aux lots 16 et 17 et cent dix-neuf pieds quatre pouces de profondeur sur la ligne de côté ; toutes mesures améliorées.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
20 oct—20 27—nov—3 10 17 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Une rare occasion pour un placement très remarkatif.**

**Vente par le Shérif**

**De l'établissement et du contenu et les installations d'une grande manufacture de savons, etc, etc.**

**Dans l'affaire de**

Geo. W. Doll et als vs J. J. Weiss Manufacturing Co., Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 40,434—En vertu d'un ordre de vente, daté le 10 décembre 1893, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le VENDREDI, 24 novembre 1893, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

**A l'encoignure des rues Magnolia et Première.**

Le tout et principalement les machines, installations attirails et tout ce qui y appartient, consistant en une manufacture de savon que contient et qui se trouvent sur la dite-propriété, comprenant une ma bine à vapeur, chaudières, réservoirs, bouilloires, pompes, paletes, machines, à couper, étagères à savon, moulures, pressoirs, tamis, toilez et autres articles variés en usage dans une manufacture de savon.

Aussi 2 chevaux gris, 1 jument, 1 mule, 1 float, 2 wagons et un lot de harnais.

Aussi un grand lot de produits en usage pour manufacturer du savon, une grande quantité de suif, huile, fragments, paillettes, bois de charpente, bois gras, folin, etc.

Le tout conformément à un inventaire déposé à m. m bureau.

Aussi un lot de comptes ouverts d'après une liste enregistrée.

N.B.—Le tout ci dessus sera offert en bloc et vendu en masse ensemble avec le privilège, à partir de deux ans de la formation de la susdite compagnie, d'acheter les deux lots de terre sur lesquels la dite manufacture est située et situés étant dans l'Ilet borné par les rues Magnolia, Première, Clara et Seconde; 4 $450 par lot, les bâtisses qui s'y trouvent devant être prises pour un prix qui sera fixé par des estimateurs et des parties désintéressées, etc, et au cas où la dite propriété ne serait pas vendue en entier, alors elle sera offerte et vendue au détail.
Conditions.—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
12 nov—12 13 14 17 20 24

### VENTES PAR LE CONSTABLE.

Clement Dabezies vs. Dominique Ayenne.

DEUXIEME COUR DE CITÉ de la Nouvelle Orléans.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Ernest Morel, Juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, en face du court, député voyer, en date du 1er novembre 1867 et annexée pour qu'on s'y réfère, à un acte passé pardevant W. J. Castell, ex-notaire en cette ville, le 18 juillet 1884. Laquelle dite portion de terre forme l'encoignure des rues Camp et Troisième, et mesure en mesure anglaise quatre-vingt pieds de face sur quatre-vingt pieds de face rue Troisième, quatre-vingts pieds trois pouces et une demi ligne de large dans le fond court, et un pieds trente et deux lignes de profondeur sur la ligne de côté adjacente aux lots 16 et 17 et cent dix-neuf pieds quatre pouces de profondeur sur la ligne de côté ; toutes mesures améliorées.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
20 oct—20 27—nov—3 10 17 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Une rare occasion pour un placement très remarkatif.**

**Vente par le Shérif**

**De l'établissement et du contenu et les installations d'une grande manufacture de savons, etc, etc.**

**Dans l'affaire de**

Geo. W. Doll et als vs J. J. Weiss Manufacturing Co., Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 40,434—En vertu d'un ordre de vente, daté le 10 décembre 1893, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le VENDREDI, 24 novembre 1893, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

**A l'encoignure des rues Magnolia et Première.**

Le tout et principalement les machines, installations attirails et tout ce qui y appartient, consistant en une manufacture de savon que contient et qui se trouvent sur la dite-propriété, comprenant une ma bine à vapeur, chaudières, réservoirs, bouilloires, pompes, paletes, machines, à couper, étagères à savon, moulures, pressoirs, tamis, toilez et autres articles variés en usage dans une manufacture de savon.

Aussi 2 chevaux gris, 1 jument, 1 mule, 1 float, 2 wagons et un lot de harnais.

Aussi un grand lot de produits en usage pour manufacturer du savon, une grande quantité de suif, huile, fragments, paillettes, bois de charpente, bois gras, folin, etc.

Le tout conformément à un inventaire déposé à m. m bureau.

Aussi un lot de comptes ouverts d'après une liste enregistrée.

N.B.—Le tout ci dessus sera offert en bloc et vendu en masse ensemble avec le privilège, à partir de deux ans de la formation de la susdite compagnie, d'acheter les deux lots de terre sur lesquels la dite manufacture est située et situés étant dans l'Ilet borné par les rues Magnolia, Première, Clara et Seconde; 4 $450 par lot, les bâtisses qui s'y trouvent devant être prises pour un prix qui sera fixé par des estimateurs et des parties désintéressées, etc, et au cas où la dite propriété ne serait pas vendue en entier, alors elle sera offerte et vendue au détail.
Conditions.—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
12 nov—12 13 14 17 20 24

### VENTES A L'ENCAN.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

**ATTENTION!**

**CAPITALISTES**

— Qui Veulent —

**INVESTIR**

— ET —

**SPECULER!**

**GRANDE**

**Vente sans Réserve**

— DE —

**Propriétés Foncières**

Bien Situées et Excessivement Désirables.

**SPLENDIDES PLACEMENTS**

— DANS —

La Partie la Plus Prospère et qui Prend Journellement de la Valeur dans le

**SIXIÈME DISTRICT,**

— SUR LES —

Avenues State et Nashville,

Immédiatement dans le Fond du

Parc Rous et de l'Avenue St-Charles,

— A Proximité des —

Rapid Transit Electric Car Lines.

Ce Splendide Ilet de Terre,

BORNÉ PAR

l'avenue State, les rues Laurel et Patton et la ligne de Burtheville, dans la partie qui s'améliore rapidement et le district bien bâti, et avec double ligne de chars en face

La propriété améliorée et centralement située,

**Nos 238 et 238 1/2 Avenue Tulane.**

Entre Remparts et Bassin, à proximité immédiate de l'édifice nouvellement bâti, connu comme la nouvelle bâtisse des Cours.

**A l'encan, avec des conditions faciles et long paiement.**

Succession d'Aspasie Eulalie LaVillebeuvre,

VEUVE DE SAMUEL JARVIS PETERS, JR.

No 38,977—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.—Encanteurs—Bureau No 177 rue Commune—MERCREDI, 13 décembre 1893 à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à l'ordre de l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B pour la paroisse d'Orléans, en date du 7 novembre 1893, rendu dans l'affaire de la propriété de valeur ci-après décrite, à savoir :

1° **La propriété de valeur et centralement située** dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Commune, Gravier, Carondelet et Perrier et Remparts et Bassin. Le lot est désigné par la lettre E, de l'Ilet No 299, conformément à un plan fait par Jas. E. Arnold, voyer, en date du 6 mai 1881, et annexé à un acte de séparation des héritiers de John Urain La Villebeuvre, passé pardevant Chas. T. Soniat, notaire, le 18 octobre 1881, mesurant 38 pieds 11 pouces de face à l'avenue Tulane sur une profondeur de 80 pieds. Le dit lot est composé de tout l'original du lot C, acquis par J. U. La Villebeuvre de A. Hinton, comprenant un acte passé pardevant A. Bandom, notaire, le 17 juillet 1851 et est composé de la bâtisse du lot original No 6 11 pieds 11 pouces sur 80 pieds et aussi une portion de terre immédiatement derrière le fond de la propriété ci-dessus décrite la dite portion de terre mesure sur la ligne qui la sépare du lot E 7 pouces environ et 38 pieds 11 pouces ; puis 13 pieds 8 pouces et 6 lignes sur une ligne parallèle à la rue Remparts et étendant vers la rue Bassin, puis 22 pieds 9 pouces et 1 ligne sur une ligne parallèle à la rue Remparts et s'étendant vers la rue Commune ou vers le Tombeau de Marie, mieux en se référant à un plan mentionné de A. de Armas. La dite portion de terre est le reste du lot original "F", sur le dit plan de A. de